

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2022**

L'an 2022
le 28 juin
à Paris

Les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par la Présidente sortante de l'Association CentraleSupélec Alumni.

La convocation a été adressée à l'ensemble des cotisants le 30 mai 2022.

Les documents de séance étaient accessibles sur le site de l'Association et la plateforme de vote dès le 30 mai 2022. Les adhérents ont eu la possibilité de poser leurs questions à l'adresse ag@centralesupelec-alumni.org

Les questions reçues étaient d'ordre technique (comment obtenir mes codes, comment voter...).

- Les identifiant et mot de passe personnels ont été envoyés par mail le 20 juin 2021.
- La période de vote a débuté le 21 juin 2022 à 9 heures pour se terminer le 28 juin à 18 heures 30.

L'Assemblée est présidée par Madame Corine Dubruel en sa qualité de Présidente.

Madame Yolande Ricart est Secrétaire de séance en sa qualité de Déléguée Générale de l'Association.

Messieurs Jean-Jacques Henry et François Pinton sont appelés comme scrutateurs.

Le Bureau de vote est composé de Monsieur Alexandre Paepegaey (Président du Bureau), et de messieurs Alain Ardit, Philippe Doniol et Frédéric Mischeletti.

Le descellement de l'urne électronique a eu lieu à 18 heures 30 sur la plateforme de vote Alphavote.

Madame Isabelle Tracq-Sengeissen, Cabinet Ernst & Young Audit, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception le 3 mai 2022, dûment reçue en date du 5 mai 2022, participe à cette Assemblée.

La Présidente de l'Assemblée constate que le nombre de membres appelés à voter à cette Assemblée Générale s'élève à 5074 personnes.

JJH

La Présidente déclare la séance ouverte.

La Présidente rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport financier du Trésorier et du rapport d'activité sur la situation morale et financière de l'Association ;
- lecture du rapport du Commissaire aux Comptes ;
- approbation du rapport du Trésorier, du rapport d'activité et du rapport du Commissaire aux Comptes ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Conseil d'Administration ;
- affectation du résultat ;
- vote du budget de l'exercice 2022 ;
- approbation du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard ;
- fixation des tarifs cotisation et abonnement pour l'année 2023 ;
- fixation du nombre de postes à pourvoir au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2023, conformément à l'article 3-1.1 du Règlement Intérieur ;
- renouvellement partiel du Conseil d'Administration par élection de douze (12) administrateurs, conformément aux articles 11 et 30 des statuts de l'Association ;
- remplacement d'un administrateur démissionnaire dans le collège « des membres qui se portent candidats de manière individuelle », par élection d'un nouveau candidat qui sera rééligible en 2023 et 2025 ;
- création d'un Groupe Professionnel « CentraleSupélec Management de Transition », activité jusqu'alors hébergée au sein du service « Carrières » ;
- création d'un groupe culturel « Comédie Musicale » ouvert aux élèves et aux alumni désireux de monter des comédies musicales dans un cadre associatif ;
- questions diverses conformément à l'article 2-5 du Règlement Intérieur.

Il est rappelé que conformément à l'article 11.2 de nos statuts, seules les questions inscrites à l'ordre du jour peuvent être débattues lors de l'Assemblée Générale.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

JJH

- l'annonce parue dans la revue de l'Association CentraleSupélec Alumni ; de Janvier/Février, Mars/Avril 2022 ;
- la convocation adressée le 30 mai 2022 aux diplômés ayant cotisé avant le 25 mai 2022 et la preuve de cette expédition ;
- le PV de scellement de l'urne ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes et la preuve de sa réception ;
- les statuts et le Règlement Intérieur ;
- le rapport du Trésorier et le rapport d'activité sur la situation morale et financière de l'Association établi par le Conseil d'Administration ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes ;
- le projet de texte des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente donne la parole à la Déléguée Générale pour la lecture du rapport d'activité, qui rappelle que pendant la pandémie l'équipe de salariés a poursuivi son activité. Bertrand Julien-Laferrière, président de la MDC, commente à son tour pour information à l'Assemblée, les comptes de la Maison des Centraliens (MDC) avant que le Trésorier donne lecture de son rapport financier.

Madame Isabelle Tracq-Sengeissen, Commissaire Aux Comptes (Ernst and Young), présente le rapport du Commissaire aux Comptes qui certifie *« que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. »* Elle donne ensuite lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Dans le cadre du renouvellement partiel du Conseil, la Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à élire les membres dans deux collèges :

- le premier collège qui représente les groupes (groupes géographiques, professionnels, scientifiques, culturels, sportifs, ...) et les promotions et qui est composé de membres de l'Association dont les candidatures sont présentées par leur groupe ou leur promotion.
- le second collège qui est composé de membres de l'Association qui se portent candidats de manière individuelle.

JJH

Cette année en remplacement d'un administrateur démissionnaire, il sera procédé à l'élection d'un 13^e candidat.

Concernant les administrateurs sortants, la Présidente rappelle que :

- M. Patrick Teixido est démissionnaire.
- 5 administrateurs ne sont plus rééligibles. Il s'agit de :
 - Madame Gabriela Belaïd ;
 - Madame Corine Dubruel ;
 - Monsieur Frédéric Montagard ;
 - Monsieur Alexandre Paepegaey ;
 - Monsieur Philippe Sajhau.
- 2 administrateurs ont manifesté leur intention de ne pas se représenter. Il s'agit de :
 - Madame Catherine Gibert ;
 - Madame Marianne Levy.

L'Assemblée Générale souhaite les remercier pour leur investissement et leur dévouement au service de l'Association en tant que Membres du Conseil d'Administration durant l'année écoulée.

La Présidente donne lecture des résolutions.

La Présidente déclare ensuite la discussion ouverte. Un débat s'instaure entre les membres.

La première question concerne la *Maison Commune*.

La Présidente confirme qu'un cahier des charges des besoins est en cours d'écriture, qui aboutira peut-être à l'achat d'une nouvelle Maison Centrale Supélec Alumni.

Certains alumni émettent le souhait d'une communication plus large sur le sujet.

La deuxième concerne la valeur au bilan des actions MDC détenues par CSA.

Il est répondu qu'elle est proche du million d'euros comme indiqué dans le bilan.

La troisième concerne la collaboration avec l'École.

La Présidente répond que plusieurs actions sont en cours pour développer des synergies École / Fondation / Association. Elle donne pour exemple le lancement de CS Venture, ou encore du protocole d'accord signé avec le Women's Forum, l'École et CSA.

Plus personne ne demandant la parole, la Présidente remercie vivement les camarades présents qui ont participé à notre Assemblée Générale. Elle remercie également les Anciens Présidents de notre Association, les membres du Bureau, du Conseil d'Administration, les représentants des Groupes Professionnels, Groupes Scientifiques, Culturels et Sportifs, les Groupes Régionaux et Internationaux, les Promotions - sans qui notre Communauté ne pourrait vivre et exister - sans oublier les permanents de l'Association pour le travail collectif accompli pendant sa présidence, pour toute leur énergie, leur conviction et leur engagement vis-à-vis de la Communauté.

JJH

L'ordre du jour de la présente Assemblée étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 19 heures 30.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte au Président et au Conseil d'Administration de la régularité de la convocation, de la communication des pièces et des documents aux membres de l'Association et de la réunion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'adopter le rapport du Trésorier, le rapport d'activité sur la situation morale et financière de l'Association ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (Bilan, comptes de résultat et annexes) et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat s'élevant à **136.153 Euros** au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'Association s'élèveront à 3.813.913 Euros contre 3.677.761 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget présenté pour l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des conventions passées au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve pour l'année 2022 le montant de la cotisation annuelle à l'Association CentraleSupélec Alumni à 180 Euros et le montant de l'abonnement annuel à la revue CentraleSupélec à 40 Euros ainsi que la grille tarifaire 2023 suivante :

TARIF 2023		
	Cotisation	Abonnement à la revue
Promotion 2013 et antérieures	180,00 €	40,00 €
Promotion 2014 à 2016	150,00 €	40,00 €
Promotions 2017 à 2019	85,00 €	40,00 €
Promotions 2020 à 2022	50,00 €	40,00 €
Cotisation Premium	360,00 €	offert
Cotisation Premium Plus	1 300,00 €	offert
retraités	160,00 €	
en recherche d'emploi (*)	50,00 €	
conjoint veuf non alumni	100,00 €	
abonnement revue seule		54,00 €
(*) sur justificatif		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Après avoir pris connaissance du nombre de postes à pourvoir au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale 2022, l'Assemblée Générale, conformément aux dispositions générales 3-1.1 du Règlement Intérieur, décide de fixer à 12 le nombre de postes au Conseil d'Administration à pourvoir lors de l'Assemblée Générale de 2022, afin de maintenir un effectif de 12 élus par Collège.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus, entier et définitif, aux membres du Conseil d'Administration, y compris sortants ou ayant démissionné en cours d'année, à savoir

AUBET	Stéphane
BARLET	Jean-Luc
BELAID	Gabriella
CIZAIRE	Claire
DUBRUEL	Corinne
DUVAUX-BECHON	Isabelle
ESCRIBE	Julien
GAZEL-ANTHOINE	Laetitia
GIBERT	Catherine
GRUSON	Dominique
LANGLAIS	Alix
LAPRAS	Vincent
LEVY	Marianne
MERIAN	Gildas
MISHELETTI	Frédéric
MONTAGARD	Frédéric
MULLER	Isabelle
PAEPEGAEY	Alexandre
PINTON	François
SAJHAU	Philippe
SULZER	Jean-François
TEIXIDO	Patrick
TEMIN	Pascale
TESSEREAU	Guy

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

DIXIÈME RÉOLUTION

Élection pour le premier collège d'Administrateurs :

Membres sollicitant leur élection dans le premier Collège d'Administrateurs regroupant les candidats présentés par les groupes et les promotions

8 candidats à élire dont 4 issus des Groupes et 4 issus des Promotions

Les candidats présentés par leur Groupe ou leur Promotion, dont les noms figurent dans le tableau ci-après, soumettent au vote de l'Assemblée Générale leur élection en qualité de membre du Conseil d'Administration pour le premier collège d'Administrateurs, pour une période de deux années, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des membres à tenir dans l'année 2024, pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Chaque candidat déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice des fonctions qu'il pourrait exercer, dans les conditions prévues par la loi, les statuts et le règlement intérieur, s'il est élu.

Diplôme	Nom et prénom	Année Promotion	Groupe/ promotion représenté(e)	Nombre de voix obtenues	Élu(e)
S	AUBET Stéphane	1994	GP- Géographique	626	Élu
ECP	DUVAUX-BECHON Isabelle	1983	GP-PROF	609	Élue
ECP	HOUZARD Éric	1982	GP-PROF	349	/
ECP	JAUBERT Irina	1983	GP-PROF	492	/
S	JURA Albin	2008	GP-PROF	524	Élu
ECP	TEMIN Pascale	1986	GP- Géographique	603	Élue
ECP	TRESSON Yves	1984	GP-PROF	348	/
ECP	DELCROIX Guy	1973	PROMOTION	445	Élu
ECP	DURR Camille	2006	PROMOTION	520	Élu
ECP	GRUSON Dominique	1980	PROMOTION	540	Élu
ECP	HENRY Jean-Joseph	1981	PROMOTION	445	Élu

JJH

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats figurant dans le tableau ci-dessus, approuve l'élection comme membre au Conseil d'Administration au titre du premier collège d'Administrateurs de :

- Monsieur Stéphane AUBET
- Madame Isabelle DUVAUX-BECHON
- Monsieur Albin JURA
- Madame Pascale TEMIN
- Monsieur Guy DELCROIX
- Monsieur Camille DURR
- Monsieur Dominique GRUSON
- Monsieur Jean-Joseph HENRY

ONZIÈME RÉSOLUTION

Élection pour le second collège d'Administrateurs :

Membres qui se portent candidats de manière individuelle - 4 candidats à élire

Les candidats de manière individuelle, dont les noms figurent dans le tableau ci-après, soumettent au vote de l'Assemblée Générale leur élection en qualité de membre du Conseil d'Administration pour le second collège, pour une période de deux années, prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des membres à tenir dans l'année 2024, pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Chaque candidat déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice des fonctions qu'il pourrait exercer, dans les conditions prévues par la loi, les statuts et le règlement intérieur, s'il est élu.

Diplôme	Nom et prénom	Année Promotion	Nombre de voix obtenues	Élu(e)
S	CIZAIRE Claire	2006	676	Élue
ECP	GALLE Jean-Loïc	1982	499	Élu
ECP	LE MANACH Arthur	2019	335	/
S	LEVEL Antoine	2002	495	Élu
ECP	PORRET Sylvain	2000	446	/
S	TAUPIN Louise	2019	557	Élue

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats figurant dans le tableau ci-dessus, approuve l'élection comme membre au Conseil d'Administration au titre du second collège d'Administrateurs de :

- Madame Claire CIZAIRE
- Monsieur Jean-Loïc GALLE
- Monsieur Antoine LEVEL
- Madame Louise TAUPIN

DOUZIÈME RÉSOLUTION

Élection pour le remplacement d'un administrateur démissionnaire dans le collège « des membres qui se portent candidats de manière individuelle » par élection d'un nouveau candidat qui sera rééligible en 2023 et 2025 - 1 candidat à élire

Chaque Le candidat déclare qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice des fonctions qu'il pourrait exercer, dans les conditions prévues par la loi, les statuts et le règlement intérieur, s'il est élu.

Diplôme	Nom et prénom	Année Promotion	Nombre de voix obtenues	Élu
S	BENMOUSSA Anis	2001	278	Élu
ECP	CHARLES Paul-Camille	1978	159	/
ECP	CHAVY Pierre	1956	68	/
ECP	JULIEN Jean-Marie	1970	83	/
ECP	MIEGEVILLE Nicolas	2002	148	/
ECP	SOUIED Jérôme	1994	81	/

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des résultats figurant dans le tableau ci-dessus, approuve l'élection comme membre au Conseil d'Administration au titre du second collège d'Administrateurs pour un mandat écourté de :

- Monsieur Anis BENMOUSSA

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la création d'un Groupe Professionnel « CentraleSupélec Management de Transition », activité jusqu'alors hébergée au sein du service « Carrières ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la création d'un Groupe culturel « Comédie Musicale », ouvert aux élèves et alumni désireux de monter des comédies musicales dans un cadre associatif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la Présidente, la Secrétaire de séance et les scrutateurs de séance.

La Présidente
Corine DUBRUEL

Corine Dubruel

La Secrétaire de séance
Yolande RICART

Yolande Ricart

Les scrutateurs :

Jean-Jacques Henry

Jean-Jacques Henry

François Pinton

François Pinton

DigiSigner Document ID: 544b0e39-d563-44c3-96bd-a4c0000f6959

Signer

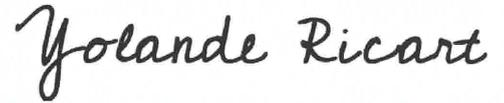
Email: yolande.ricart@centralesupelec-alumni.org
IP Address: 90.102.4.65

Email: corinedubruel@gmail.com
IP Address: 31.39.32.108

Email: francois.pinton@gmx.fr
IP Address: 2a01:cb09:d03d:141:ed20:314d:7651:86f2

Email: jean-jacques.henry@centralesupelec-alumni.com
IP Address: 2a01:cb08:8175:3e00:d1a9:45d4:a941:9bd9

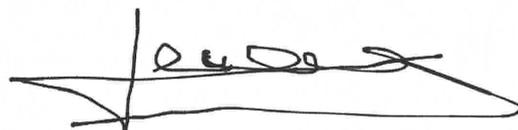
Signature



Email: jean-jacques.henry@centralesupelec-alumni.com
IP Address: 2a01:cb08:8175:3e00:d1a9:45d4:a941:9bd9

JJH

Email: jean-jacques.henry@centralesupelec-alumni.com
IP Address: 2a01:cb08:8175:3e00:d1a9:45d4:a941:9bd9



Event	User	Time	IP Address
Upload document	secretariat@centralesupelec-alumni.com	7/12/22 8:55:47 AM EDT	90.102.4.65
Open document	secretariat@centralesupelec-alumni.com	7/12/22 8:55:54 AM EDT	90.102.4.65
Send for signing	secretariat@centralesupelec-alumni.com	7/12/22 9:01:31 AM EDT	90.102.4.65
Open document	yolande.ricart@centralesupelec-alumni.org	7/12/22 9:22:12 AM EDT	90.102.4.65
Sign document	yolande.ricart@centralesupelec-alumni.org	7/12/22 9:25:26 AM EDT	90.102.4.65
Close document	yolande.ricart@centralesupelec-alumni.org	7/12/22 9:25:26 AM EDT	90.102.4.65
Open document	corinedubruel@gmail.com	7/12/22 9:50:15 AM EDT	31.39.32.108
Open document	corinedubruel@gmail.com	7/13/22 4:46:17 AM EDT	31.39.32.108
Sign document	corinedubruel@gmail.com	7/13/22 4:47:04 AM EDT	31.39.32.108
Close document	corinedubruel@gmail.com	7/13/22 4:47:04 AM EDT	31.39.32.108
Open document	francois.pinton@gmx.fr	7/13/22 6:10:03 AM EDT	2a01:cb09:d03d:141:ed20:314d:7651:86f2
Sign document	francois.pinton@gmx.fr	7/13/22 6:11:41 AM EDT	2a01:cb09:d03d:141:ed20:314d:7651:86f2
Close document	francois.pinton@gmx.fr	7/13/22 6:11:41 AM EDT	2a01:cb09:d03d:141:ed20:314d:7651:86f2
Resend for signing	secretariat@centralesupelec-alumni.com	7/15/22 9:02:22 AM EDT	
Open document	jean-joseph.henry@centralesupelec-alumni.com	7/17/22 11:37:53 AM EDT	109.29.120.4
Download document	jean-joseph.henry@centralesupelec-alumni.com	7/17/22 11:39:24 AM EDT	109.29.120.4
Download document	jean-joseph.henry@centralesupelec-alumni.com	7/17/22 11:39:38 AM EDT	109.29.120.4
Remove signer	secretariat@centralesupelec-alumni.com	7/18/22 4:24:49 AM EDT	90.102.4.65

Send for signing	secretariat@centralesupelec- alumni.com	7/18/22 4:37:07 AM EDT	90.102.4.65
Open document	jean- jacques.henry@centralesupel ec-alumni.com	7/18/22 5:29:03 AM EDT	2a01:cb08:8175:3e00:d1a9:4 5d4:a941:9bd9
Sign document	jean- jacques.henry@centralesupel ec-alumni.com	7/18/22 5:32:55 AM EDT	2a01:cb08:8175:3e00:d1a9:4 5d4:a941:9bd9
Close document	jean- jacques.henry@centralesupel ec-alumni.com	7/18/22 5:32:55 AM EDT	2a01:cb08:8175:3e00:d1a9:4 5d4:a941:9bd9